

Forbach | Enfance Forbach, terre d'accueil pour l'enfance en danger

Depuis plus de 20 ans, le centre départemental de l'enfance, basé à Metz, a une antenne sur Forbach, la seule de Moselle pour l'heure. Elle n'a cessé de se développer, sur plusieurs sites, notamment pour l'accueil d'urgence des mineurs de 3 à 18 ans répartis en cinq groupes.

Par Textes : Michel LEVILLAIN - 06 janv. 2021 à 07:00 - Temps de lecture : 3 min

| | Vu 1095 fois



Marie-Louise Kuntz (à gauche sur la photo), vice-présidente du conseil départemental, et Michèle Souza, directrice du CDE de Forbach. Photo RL /Stéphane STIFTER

C'est une mission plus que délicate, mais essentielle. L'accueil des mineurs en danger, quelle que soit la raison. la protection de ces jeunes est depuis de nombreuses années une des priorités du Département. L'importance des structures, les centres départementaux de l'Enfance (CDE) qui les accueillent ne cesse de croître. « 1 850 mineurs sont accueillis en Moselle », annonce Marie-Louise Kuntz, vice-présidente déléguée notamment à la protection de l'enfance. C'est l'une des raisons pour lesquelles si [le cœur du dispositif est à Metz](#) , une antenne a vu le jour il y a plus de 20 ans à Forbach. Dirigée par Michèle Souza, elle a continué depuis à se développer.

1 850. C'est le nombre de mineurs accueillis dans les différentes structures de Moselle, à Metz et à Forbach. Mais les effectifs ne cessent de croître. Marie-Louise Kuntz annonce « l'ouverture d'une nouvelle antenne à Thionville, pour assurer un meilleur maillage et éviter de surcharger les sites ».



01 / 03

Chaque enfant a son espace et une solidarité s'installe vite entre ces jeunes. Photo RL /Stéphane STIFTER



02 / 03

Le réfectoire de la rue de Verdun, une vraie cuisine pour partager un repas dans les meilleures conditions. Photo RL /Stéphane STIFTER



03 / 03

Dans les couloirs, "M. Colère" permet aux gamins d'extérioriser leurs angoisses. Photo RL /Stéphane STIFTER

Un havre de paix rue de Verdun

Rue de Verdun, à Forbach, se trouve un petit collectif discret, qui s'étend sur plusieurs entrées. C'est là que sont réunis une vingtaine d'enfants âgés de 3 à 10 ans. Placés par la justice, parfois en urgence (lire par ailleurs), ils vivent « une première déchirure, sont perdus et souvent, les parents n'ont même pas conscience de ce traumatisme », confie Michèle Souza. Cet accueil si particulier, « c'est notre quotidien » et tous les personnels sont formés pour gérer ces situations difficiles. Dans les locaux, des chambres, pour que chacun ait son espace, un réfectoire, mais aussi des terrains de jeux, à l'intérieur comme à l'extérieur. Et des couleurs, partout, pour essayer de rassurer, casser l'image de l'austérité. « Nous faisons en sorte qu'ils se sentent un peu comme à la maison. » La directrice constate aussi « une solidarité, une bienveillance entre les enfants qui sont déjà placés chez nous et ceux qui arrivent ». Car ils ont forcément vécu au moins en partie la même histoire. Rue de Verdun, ils essaient de retrouver un peu de sérénité, ensemble, qu'ils fassent partie des Marmottes ou des Razmocket, les deux groupes d'âges, comme une grande famille avant de pouvoir retrouver la leur.



À l'arrière du bâtiment, on trouve un jardin et des espaces de jeux. Photo RL /Stéphane STIFTER

Accueil d'urgence

Depuis quelques années, l'accueil d'urgence s'est développé. « Il peut y avoir des accueils d'enfants en pleine nuit, suite par exemple à une rixe au sein du foyer, nécessitant leur placement », explique Michèle Souza. Depuis la mi-décembre, le Département a voté « la mise en place d'une équipe d'astreinte, des éducateurs dispos H24 pour prendre en charge ces jeunes, sans avoir recours à la police ou la gendarmerie pour les accompagner vers le CDE ». Moins traumatisant pour les enfants... L'équipe est basée à Metz, mais intervient sur tout le département. Et dans chaque structure, « il y a un veilleur de nuit, formé, pour les accueillir ». Histoire de mieux passer ces moments difficiles...



Accueil d'urgence 72 heures pour les ados

Les articles 375 et suivants du Code civil organisent la protection judiciaire des enfants. Ils réservent celle-ci aux situations où “la santé, la sécurité, la moralité d’un mineur non émancipé sont en danger” et aux cas où “les conditions de son éducation sont gravement compromises”. Depuis quelques années, une nouvelle disposition permet « un accueil d’urgence, par exemple pour des ados fugueurs qui ne veulent plus rentrer chez eux », explique Michèle Souza. « Auparavant, l’ordonnance de placement était de quinze jours. Elle peut être aujourd’hui de 72 heures », une alternative au placement. Ce qui nécessite des infrastructures pour accueillir ces mineurs. Impasse des Cheminots, à Forbach, une place est dédiée à ce dispositif.

Recherche éducateurs spécialisés

Pour continuer d’assumer ses missions et faire face à l’augmentation du nombre de mineurs accueillis, l’antenne de Forbach recherche des éducateurs diplômés, pour intervenir sur les différents sites, notamment sur le secteur des adolescents.